



Face au Déni de démocratie : Amplifions la mobilisation

Pour le retrait de la loi travail ! Toutes et tous en grève le 19 mai

Le mouvement social qui a débuté le 9 mars et s'est depuis amplifié, marque les esprits avec plusieurs journées de grèves et de manifestations, des actions symboliques, de nombreux blocages de cibles économiques.

Pour combattre l'action des citoyens, salarié-es, jeunes, privé-es emploi, retraité-es, le gouvernement organise la répression systématique des manifestations et décide de contourner le débat parlementaire, qui aurait pu s'en faire l'écho, en passant en force par utilisation du 49.3. Inacceptable !

En apportant quelques aménagements, en répondant ici ou là à des revendications catégorielles, le gouvernement a joué et continue à jouer la division : entre organisations syndicales dans un premier temps, entre mouvements de jeunesse et syndicats ensuite.

Le rapport de forces que nous avons ainsi contribué à créer, a obligé le gouvernement à quelques reculs par rapport au projet initialement concocté avec le patronat. Mais celui-ci reste totalement inacceptable, les désaccords restent entiers et tout particulièrement le cœur du projet qui est l'inversion de la hiérarchie des normes et la facilitation des licenciements au moindre prétexte soi-disant économique, indépendamment de l'existence d'une cause réelle et sérieuse. Seul son retrait est envisageable.

Nos missions sont explicitement visées. Ainsi, en prévoyant un service de renseignements juridiques dédié au patronat, la loi travail attaque aussi l'inspection du travail comme service public au service des salariés. Les recours contre les avis du médecin ne relèveront plus de l'inspection du travail mais des prud'hommes déjà surchargés.

D'une façon générale, face à un droit du travail qui sera renvoyé prioritairement à la négociation collective, quelle sera l'action de contrôle de l'Inspection du travail et quels seront ses moyens, en termes d'action pénale notamment ?

Après les lois Macron – Rebsamen, la lente mais sûre destruction des services publics et l'état d'urgence, la Loi travail et les négociations UNEDIC constituent un lot sans précédent de remises en cause des conquêtes sociales. Une offensive tous azimuts du gouvernement et du MEDEF visant à imposer une société encore plus capitaliste, ultralibérale et autoritaire que nous ne pouvons que combattre.

Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées sur tout le territoire.

Nous invitons les agents réunis en AG à débattre de l'amplification du mouvement et de la suite des actions

Le 19 mai doit être une journée de convergence et d'unité, de grève et de manifestations massives.